

Séance du 02 décembre 2024

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., bourgmestre ;

BELIN C., CANGE S., CIAVARELLA S., CORNELIS A., de DUVE C., DELGUSTE B., DELPOMDOR D., DEWEER L., HENRARD J., HOSLET G., KELIDIS M., LAURENT L., LEMAIRE V., MARIR K., MEUNIER Q., MONNIEZ C., PLEYIERS J., SAVINI A-M., WALLEMACQ H., WATTIEZ F.
Conseillers communaux

BILOUET V., Directrice Générale

4. PRESTATIONS DE SERMENT ET INSTALLATION DES CONSEILLERS

A. Prestations de serment et installation du président du conseil en tant que conseiller communal

Conformément à l'article L1122-15 alinéa 3 du CDLD, Monsieur Roger Vanderstraeten, Bourgmestre sortant exerçant la présidence du conseil et réélu en qualité de conseiller communal, va prêter serment entre les mains de Madame Kheltoum Marir, conseillère communale réélue et qui, à la fin de la législature précédente, exerçait les fonctions de première échevine. Cette dernière est appelée pour inviter Monsieur Roger Vanderstraeten, président du conseil, à prêter serment en qualité de conseiller communal. Ce dernier prêche entre les mains de Madame Kheltoum Marir le serment suivant, prescrit par l'article L1126-1 du CDLD :

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge ».

Il est déclaré installé dans ses fonctions de conseiller communal et reprend alors la présidence de la séance.

B. Prestations de serment et installation des conseillers dont les pouvoirs ont été validés

Monsieur Roger Vanderstraeten, président du conseil, et installé en qualité de conseiller communal invite ensuite les nouveaux élus dont les pouvoirs ont été vérifiés et validés et qui n'ont pas renoncé au mandat de conseiller communal qui leur a été conféré à prêter successivement entre ses mains et en séance publique le serment suivant, prescrit par l'article L1126-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge ».

Les élus suivants et n'ayant pas renoncé à leur mandat sont appelés par ordre alphabétique :

Madame Stacy CANGE, Monsieur Saverio CIAVARELLA,
Madame Annette CORNELIS. Monsieur Bernard DELGUSTE,
Monsieur Didier DELPOMDOR, Monsieur Laurent DEWEER,
Monsieur Jeremy HENRARD, Monsieur Guillaume HOSLET
Madame Marina KELIDIS, Monsieur Loïc LAURENT, Madame Kheltoum MARIR,
Monsieur Quentin MEUNIER, Monsieur Claude MONNIEZ,
Monsieur Joël PLEYIERS, Madame Anna-Maria SAVINI
Madame Hélène WALLEMACQ,

Prenant acte de cette prestation de serment, ces élus sont déclarés installés en qualité de conseillers communaux.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,



Véronique BILOUET

Roger VANDERSTRAETEN